

Versailles, le 18 février 2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le service civique est un dispositif gouvernemental qui s'adresse à l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) et qui souhaitent s'engager dans une mission d'intérêt général.

Les missions sont réparties en 10 domaines : Solidarité, Sport, Education pour tous, Culture et les loisirs, Santé, Environnement, Solidarité internationale, Mémoire et citoyenneté, Intervention d'urgence en situation de crise et Citoyenneté européenne. Le volontaire peut s'engager dans un de ces 10 domaines sur une période de 6 à 8 mois et une durée hebdomadaire de 24 heures auprès des associations sportives.

L'objectif de ce dispositif est que chaque jeune puisse gagner en compétence, capitaliser sur une expérience professionnelle gratifiante et ainsi réfléchir à son avenir professionnel. Dans sa mission, le jeune est accompagné par un tuteur qui le guide et l'oriente.

Chaque association sportive peut bénéficier de ce dispositif et profiter de l'engagement d'un ou plusieurs jeunes motivés afin de l'aider dans la mise en œuvre de ses projets, dans le développement de son activité. Une allocation mensuelle de 580,55 euros est versée au volontaire. Elle se décompose en 472,97 euros pris en charge par l'Etat et 107,58 euros à la charge de la structure d'accueil.

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) met en œuvre le Service Civique et accorde les agréments aux associations qui souhaitent accueillir un ou plusieurs volontaires.

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

- Gaëtan TOULZAT, Conseiller d'Animation Sportive, gaetan.toulzat@ac-versailles.fr
- Antony CORNIERE, Conseiller d'Education Populaire et Jeunesse, antony.corniere@ac-versailles.fr

Vous pouvez aussi retrouver des renseignements utiles sur www.service-civique.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Directeur académique
des services de l'Education nationale
des Yvelines
et par délégation
La responsable du pôle Jeunesse
du Service Départemental
Jeunesse Engagement Sports
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse
Stéphanie ARLET